



Extrait du OIEau

<http://ma-riviere.mobi/oieau/organisation-de-l-eau/reglementation-principales/principaux-textes-legislatifs/autres-textes-legislatifs/article/decret-no-2012-1078-du-24>

Décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur

Date de mise en ligne : mercredi 29 juin 2016

- OIEau - Organisation de l'Eau - Règlementation - Principales directives européennes et lois françaises - Principaux textes législatifs - Autres
textes législatifs -

OIEau
